

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ACHAT DÉPISTAGE

Par Profil supprimé Postée le 19/06/2014 22:34

Bonjour,

Cela fais 8 jours que j'ai arrêter de fumer du cannabis, je voudrait savoir si des dispositif de dépistage sont en vente libre et si oui ou je peux en acheter.

Cordialement

Mise en ligne le 24/06/2014

Bonjour,

Tout d'abord nous tenons à vous féliciter pour votre arrêt !

Vous pouvez acquérir les dispositifs de dépistage du cannabis dans certaines pharmacies ou sur Internet même si ceux achetés sur la toile ne font pas l'unanimité du corps médical. De plus, depuis le mois de février de cette année de nouveaux tests commercialisés par une entreprise française de Montpellier sont en vente libre chez plus de trois mille buralistes. Il était également prévu lors de leur lancement qu'ils soient vendus en pharmacie.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou être soutenu dans votre arrêt vous pouvez joindre nos écoutants au 0980 980 940 (Ecoute Cannabis, appel non surtaxé depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage et cordialement.
